

Pourquoi ouvrir vos données et comment les valoriser ?

Usages des données open data au service de la sphère privée

Webinaire PIGMA du jeudi 14 avril

Obligation de vigilance : son fonctionnement

Chiffre d'affaire >
5 000 € HT

Coresponsabilité
vis-à-vis de vos
partenaires

Collecte,
vérifications et
archivage de
documents
administratifs tous
les 6 mois

Sanctions encourues :

- 3 ans d'emprisonnement
- 45 000 euros d'amende (personne physique) et 225 000 euros (personne morale).
- La suppression et le remboursement des réductions et exonérations de cotisations pratiquées.
- **Le règlement des cotisations impayés par les prestataires (majorées par l'organisme de contrôle).**
- Le refus pour l'avenir des aides publiques à l'emploi et des exonérations associées.
- L'interdiction d'exercer son activité professionnelle et la confiscation de son matériel.

- Articles L3245-2 code du travail
- Article L8822-1 code du travail
- Article R8222-1 à R8222-3 code du travail
- Article D8222-4 à D8222-5 code du travail
- Article L133-4-5 code de la sécurité sociale



Qu'est ce que l'API Entreprise ?

L'API Entreprise permet aux entités administratives d'accéder aux données et aux documents administratifs des entreprises et des associations, afin de simplifier leurs démarches.

Le Projet :

Se raccorder directement aux organismes afin de collecter automatiquement les attestations de sociétés ciblées, via l'API Entreprise.

Les enjeux :

Collecter et centraliser certains documents directement depuis la source en utilisant l'API Entreprise.

L'API Entreprise permet de récupérer les documents légaux et/ou des données sur la situation d'une société. Cette action répond à plusieurs enjeux :

- Améliorer significativement la conformité des panels fournisseurs/titulaires de marchés
- Cibler les actions sur les cas particuliers
- Simplifier les démarches de mise à jour des documents pour les titulaires de marché
- Optimiser l'instruction des dossiers par les Donneurs d'ordres

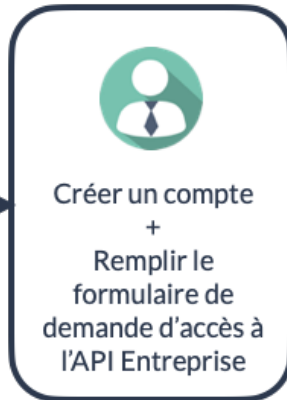


API Entreprise : le fonctionnement

Etape 1 : Pré-requis



Etape 2 : Réalisation de la demande



Etape 3 : Instruction



Etape 4 : Récupération du jeton



Etape 5 : Intégration du jeton



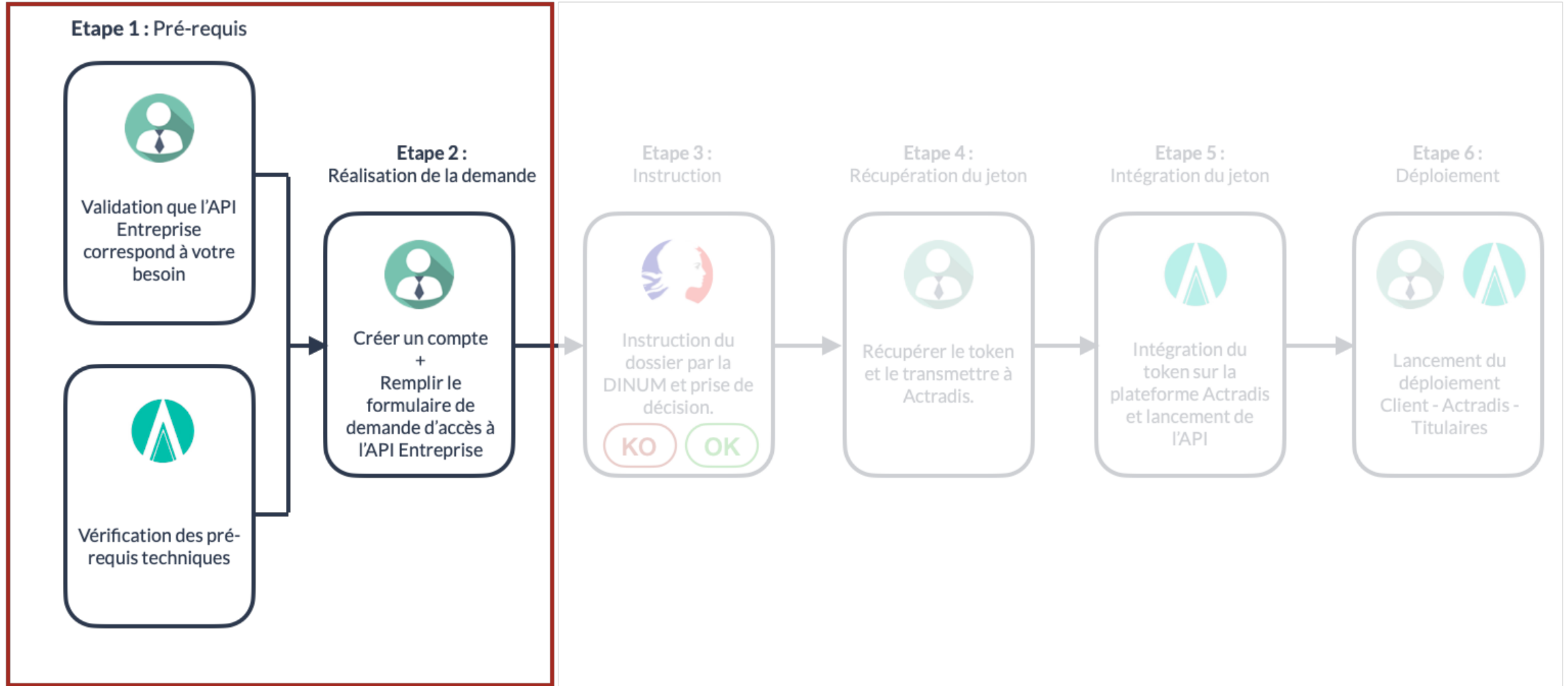
Etape 6 : Déploiement



DINUM : Direction Interministérielle du NUMérique



API Entreprise : le fonctionnement



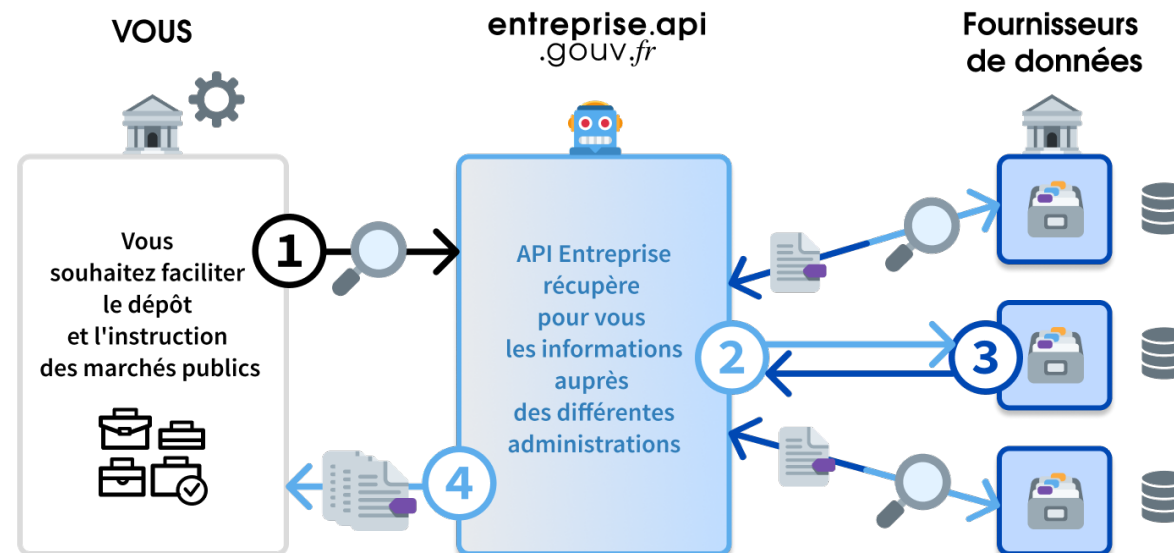
Validation de l'utilisation de l'API Entreprise

- Etape 1 : Validation que l'utilisation de l'API Entreprise correspond à votre besoin

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous besoin d'avoir recours à l'API Entreprise ? Une demande d'accès doit couvrir un contexte métier

Exemple :

- Faciliter la candidature aux marchés publics et leur instruction : Pré-remplissez les formulaires des entreprises postulant à vos appels d'offre et récupérez leurs justificatifs
- Veiller au respect des obligations réglementaires de lutte contre le travail dissimulé des titulaires de marchés



Demande d'habilitation

- Etape 2 : Effectuer sa demande d'habilitation

La demande d'accès aux données de l'API entreprise nécessite de remplir un formulaire

1. Définir la liste des données souhaitées

- Sélection parmi le catalogue de données
- Sélection de cas d'usage (données nécessaire prédéfinies en amont)

2. Définir le cadre juridique : décrire avec un maximum de détails et de justificatifs le cadre juridique nécessitant l'utilisation du Service comme simplificateur.

3. Renseigner les coordonnées des différents contacts clés :

- Le responsable du traitement des données
- Le délégué à la protection des données
- Le contact métier
- Le contact technique



Catalogue de données et de documents

● Extrait d'immatriculation : CMA

Obtenir des informations concernant une entité du Répertoire National des Métiers (RNM), telles que données générales et juridiques, données sur les dirigeants, les dates clés de l'entreprise, etc.

● Attestation URSSAF

Obtenir l'attestation validant que l'entreprise s'acquitte de ses obligations déclaratives et du paiement des cotisations et contributions sociales auprès de l'ACOSS.

● Attestation sociale vigilance : MSA

Savoir si une entreprise est à jour de ses cotisations sociales auprès de la sécurité sociales agricole.

● Attestation fiscale

Obtenir l'attestation fiscale, délivrée par la Direction générale des finances publiques, indiquant que l'entreprise est à jour de ses obligations.

● Certificat Qualibat

Obtenir le Certificat Qualibat, apportant l'avis de l'association sur la qualification d'une entreprise dans le bâtiment.

● Certificat Qualibat RGE

Obtenir le certificat « reconnu garant de l'environnement » d'une entreprise attestant de compétences spécifiques en travaux de rénovation énergétique.

● Carte Professionnelle FNTP

Récupérer la carte professionnelle d'entrepreneur de travaux publics, délivrée à une entreprise de travaux publics en règle de ses obligations sociales, administratives et juridiques.

● Certificat CNETP (Cotisation congés payés & chômage intempéries)

Obtenir l'attestation de cotisation des congés payés et chômage intempéries d'une entreprise, délivrée par la CNETP.

● Certificat OPQIBI

Obtenir le certificat délivré par l'OPQIBI attestant de la capacité d'une entreprise à réaliser une prestation d'ingénierie.

● Attestation AGEFIPH (conformité emploi des travailleurs handicapés)

Obtenir la dernière année connue de conformité d'une entreprise au regard de l'obligation de l'emploi des travailleurs handicapés.



Quels avantages pour les entreprises privées, les soumissionnaires et titulaires de marchés ?

Indicateurs

Résumé	Achats (Vigilance)	Accidentologie	Ethique (Sapin II)
	100% Achats (Vigilance)	2021 Accidentologie	100% Ethique (Sapin II)

Documents Dernière relance Achats le 02/03/2022

Gérer Télécharger Relancer Ajouter

Achats (Vigilance) Ethique (Sapin II) Quitus

Travail dissimulé (Complet)

- Attestation sociale de vigilance / Entité juridique (URSSAF)
Valable du : 31/10/2021 au 30/04/2022
- Justificatif d'immatriculation / Kbis
Valable du : 06/04/2022 au 06/10/2022
- Liste des salariés étrangers
Valable du : 01/04/2022 au 01/10/2022
- Vérification attestation vigilance
Valable du : 31/10/2021 au 30/04/2022

Assurances (Complet)

- Attestation assurance décennale / Attestation d'assurance
Valable du : 01/01/2022 au 31/12/2022
- Attestation assurance rcp
Valable du : 01/01/2022 au 31/12/2022

Spécifiques (Complet)

- Attestation fiscale / Soumis à l'impôt sur les sociétés et à la TVA
Valable du : 22/12/2021 au 22/06/2022
- Attestation fiscale société mère
Valable du : 25/02/2022 au 25/08/2022
- Attestation sur l'honneur [REDACTED]
Valable du : 16/02/2022 au 16/02/2023
- Questionnaire QSSE [REDACTED]
Valable du : 10/02/2022 au 10/02/2023
- RIB
Valable du : 06/04/2021 au 31/12/2030

Complémentaires (Complet)

- Attestation congés Intempéries BTP / Attestation de non assujettissement Document de non assujettissement
Valable du : 04/01/2022 au 04/01/2023

Accidentologie (Complet)

- Déclaration sur les taux d'accidentologie
Valable du : 10/02/2022 au 31/01/2023

Indicateurs

Résumé	Achats (Vigilance)	Accidentologie	Ethique (Sapin II)
	100% Achats (Vigilance)	2021 Accidentologie	100% Ethique (Sapin II)

Indicateurs

Résumé	Achats (Vigilance)	Accidentologie	Ethique (Sapin II)
100% Conformité vigilance	Travail dissimulé : ✓	Assurances : ✓	Spécifiques : ✓
		Complémentaires : ✓	Accidentologie : ✓

Indicateurs

Résumé	Achats (Vigilance)	Accidentologie	Ethique (Sapin II)
2021 Dernière déclaration	24.518 Indice de fréquence	1.234 Taux de gravité	15.02 Taux de fréquence 1
			28.967 Taux de fréquence 2

Indicateurs

Résumé	Achats (Vigilance)	Accidentologie	Ethique (Sapin II)
100% Etat du dossier	Client : 100% Fournisseur : 100% Sous-traitant : 100%	Risque faible : - Risque moyen : - Risque fort : -	



Questions



Merci de votre attention

